



## Conversation messengers

-----  
Par Elodie1984

Bonjour,

Je voulais vous demandez si les conversations messengers sont complètement privée.

Avec certain collègue nous avons crée un groupe messengers il y a quelque temps ou nous nous defoulions, surnom, je précise même entre nous. Un de nos collègue du groupe a péter un câble et à fait sans nous prévenir des captures d écran, il les a d abord montrer à nos autres collègues, et les a ensuite donner à la direction. Esses légal? Peut on faire quelque chose contre cette personne?

Je vous remercie d avance pour votre réponse.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Non, ce n'est pas privé, et en plus ce n'est pas crypté donc piratable à tout moment par un tiers. Vous devriez vous méfier des réseaux sociaux.